



UNE POLITIQUE COMMERCIALE À PLUSIEURS FACETTES

LA POSITION DU CANADA

La politique commerciale canadienne est le reflet de la voie suivie par le gouvernement pour atteindre trois objectifs fondamentaux :

- **la prospérité** par un meilleur accès aux marchés étrangers pour nos exportations, l'effet stimulant de la concurrence des importations et les avantages des flux d'investissement bilatéraux;
- **des règles** en phase avec les besoins de notre économie moderne et qui assurent des conditions équitables et prévisibles pour le développement socio-économique;
- **le soutien d'objectifs politiques plus larges**, comprenant la protection des normes de travail et d'environnement, la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance, et d'autres composants du bien-être socio-économique.

Avec qui poursuivons-nous ces objectifs? En premier lieu et de toute évidence, avec les États-Unis. Chaque jour, nous échangeons plus d'un milliard de dollars de biens et de services avec ce pays; notre prospérité ne se fera pas sans notre voisin du sud. Nous avons besoin, cela est clair, de règles pour que les conditions des échanges soient équitables, ouvertes et prévisibles. Des affaires qui ont fait grand bruit, comme les mesures américaines contre les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux, ont éclaté parce que nous n'avons pas su négocier des règles assez rigoureuses. Et même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur certains dossiers, les États-Unis comptent parmi nos plus solides alliés pour de nombreux enjeux politiques plus larges, comme la promotion des droits dans le domaine du travail et de la bonne gestion des affaires publiques.